



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 22 février 2019

Concerne : dépôt d'un point à l'ordre du jour du Conseil du 28 février 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous voudrions porter un point à l'ordre du jour du Conseil du 28 février 2019 :

1. Interpellation relative à la préservation du petit patrimoine, mais aussi de la propreté publique, sur le territoire de la Commune de Bertrix comme un atout pour la redynamisation du tourisme local

Vous trouverez en pages 2 quelques explications complémentaires relatives à ce point.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE et André CHANTEUX

1. Interpellation relative à la préservation du petit patrimoine et de la propreté publique comme un atout pour la redynamisation du tourisme local

Nous nous accordons tous, majorité comme minorité, pour dire que le tourisme est un élément essentiel à privilégier pour le développement de notre commune.

Dans la déclaration de politique générale déposée le moins passé, la majorité écrivait ceci : (Il faut) *favoriser un tourisme vert, de qualité, qui attend de son lieu de villégiature en séjour court ou prolongé une possibilité de découvrir un patrimoine de qualité sous de multiples formes (lavoirs, fontaines, lieux de mémoire...).*

Mais force est de constater qu'à certains égards Bertrix ne se montre pas sous son meilleur jour. Différents éléments qui pourraient constituer une attraction pour les touristes font peine à voir. A titre d'exemple, nous citerons le circuit pédagogique du ruisseau de la Madeleine, la chapelle Sainte Barbe, le cimetière classé de Mortehan, le lavoir d'Auby ou d'Orgéo, le kiosque près de l'info camping, les différents abreuvoirs dispersés dans les villages de la commune.

C'est triste à voir. Comment peut-on vouloir développer le tourisme sans mettre en place une politique volontariste de préservation de tous ces éléments qui font l'attrait de notre commune ?

Une commune qui mise sur le tourisme doit aussi **offrir un cadre de vie agréable et propre**. Et pourtant bien souvent au centre de Bertrix les piétons sont contraints de slalomer entre les déjections canines, les duo bacs non rentrés, les poubelles publiques qui débordent, les papiers et autres crasses jetés au sol.

Toutes ces incivilités nuisent à l'image de Bertrix. Elles sont le fruits de comportements individuels que nous devons combattre.

Dans cette lutte contre les incivilités, la commune à un rôle important à jouer.

On pense d'abord à la répression : certaines mauvaises habitudes doivent être punies.

Mais peut-être que la Commune pourrait aussi prendre des initiatives afin d'**inviter les gens à changer leurs comportements**. A titre d'exemples, on peut citer l'installation de cendriers publics, de canisettes, et peut être aussi de toilettes publiques qui font cruellement défaut à Bertrix.

Faire de Bertrix une ville propre, accueillante et attirante nous semble être un beau défi à relever pour la prochaine législature.

La majorité peut-elle nous donner ses intentions en la matière ?